

LES ILLUMINATIONS DE NOËL SOUS LE SIGNE DES JEUX OLYMPIQUES



Évènement incontournable de fin d'année, la mise en lumières a attiré cette année encore de nombreux Favièrois et ce, malgré la pluie : **En images page 8 et 9.**

LA MUNICIPALITÉ À VOTRE ÉCOUTE

Plusieurs réunions publiques, rencontres et concertations avec les habitants ont eu lieu au bourg et au hameau. Cérémonie des vœux, réunion avec la DGAC, rencontre avec les habitants du hameau, avec les parents d'élèves... Les sujets abordés étaient très variés et concernaient le quotidien des habitants : bilan et projets futurs, nuisances sonores, sécurité, scolaire, environnement... Ces réunions qu'elles soient à l'initiative de la municipalité ou des pouvoirs publics, permettent de connaître vos attentes et vos interrogations. Elles sont des moments privilégiés d'information, d'écoute et d'échanges. **En page 5.**



REPRISE DE LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX

Semaine paire
le jeudi à compter
du 21 mars jusqu'au
14 octobre

Voir le calendrier annuel complet des collectes du SIETOM **page 12.**

La mairie de Favieres invite à une

SOIRÉE ADOS

COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS
DE MOINS DE 18 ANS
SAMEDI 27 AVRIL
DE 19H À 22H
SALLE DES FÊTES

VITE ! Pour en savoir plus c'est **en page 4.**

Élections européennes
2024

6-9 juin



DU 6 AU 9 JUIN 2024,
LES CITOYENS DES PAYS
DE L'UNION EUROPÉENNE ÉLI-
RONT LEURS REPRÉSENTANTS
EN TANT QUE DÉPUTÉS AU
PARLEMENT EUROPÉEN.

Au sommaire de ce numéro

- **En direct de la mairie p.2 à 6**
● *Le mot du Maire*
- **CCAS p.9**
- **La vie des associations p.13 et 14**
- **Urbanisme p.6**
- **PCAET p.10 et 11**
- **Histoire p.15**
- **Fêtes et Cérémonies p.7 à 9**
- **Calendrier SIETOM p.12**
- **État civil - Agenda - Annonce**



Pour commencer, un retour sur la cérémonie des vœux du 20 janvier 2024.

Cette cérémonie traditionnelle et républicaine est l'occasion pour le maire et la municipalité d'adresser

ses vœux aux habitants de la commune, à ses partenaires institutionnels, de voisinage ou simplement avec lesquels la commune échange régulièrement. La participation des Faviérois a été forte et je les remercie.

La projection d'une vidéo nous a rappelé quelques événements de l'année 2023 avant le discours que j'avais concocté pour l'occasion.

Quelques mots de Hugues MARCELOT au nom du président de la communauté de communes du Val Briard Marc CUYPERS et pour excuser notre députée Michèle PEYRON appelée à d'autres devoirs.

Le verre de l'amitié et sa convivialité ont permis de nombreux échanges. Il est à noter la présence de Laurent GAUTIER, Jean Paul GARCIA, Ludovic POUILLLOT, du lieutenant CAMPAGNET du SDIS et Grégory ROBINE représentant de la brigade de gendarmerie de TOURNAN.

La ferme des trente arpents était représentée par Didier BUET et de magnifiques roues de Brie dont une truffée ! Attention, les Faviérois vont s'habituer !

Un extrait du discours est en fin d'édition et comme il se passe toujours quelque chose à Favières je n'ai pas repris ce qui est obsolète.

L'actualité de janvier c'est bien sûr la clôture de la mise à disposition du dossier de modification simplifiée N°1 du PLU. L'analyse des observations et leur prise en compte ou non va conduire au dossier d'approbation qui fera l'objet d'une délibération lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Clôturée également le 6 février, l'enquête publique concernant le projet de la DGAC pour la mise en œuvre des procédures de descente continue vers PARIS-ORLY.

Dans ce cadre, La réunion publique du 10 janvier a connu une participation remarquable. La présentation très complète des représentants de la DGAC a été suivie par un débat questions/réponses puis par des précisions fournies par le président de la commission d'enquête Manuel GUILLAMO sur les créneaux d'expression utilisables afin de favoriser la participation.

Comme dans la phase de concertation les Faviérois ont émis de nombreuses contributions. La suite courant mars pour les réponses de la DGAC aux conclusions de la commission d'enquête.

Par déclinaison de la loi APER du 10 mars 2023, la commune s'est engagée dans la définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables. L'élaboration de ces zones fera l'objet de communication dans les médias communaux. À ce jour environ la moitié des communes du Val Briard ont proposé une cartographie au référent Préfectoral.

Une vérification récente de la toiture de la chapelle a mis en évidence la défectuosité du support de la cloche. Une dépose et la repose à l'identique sera engagée afin de conserver l'esthétique de ce bâtiment à la fois patrimoine et image symbolique du hameau.

Extrait du discours du 20 janvier 2024 lors de la cérémonie des Vœux.

« La municipalité et moi-même, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024. Excepté la santé nous n'avons pas tous les mêmes attentes pour cette année, réussite professionnelle, réussite familiale, une médaille d'or lors de la grande moisson de l'été ...Je vous souhaite de l'Amour aussi et du plaisir, ... qui d'ailleurs n'est pas identique à chaque âge de la vie. Je vous souhaite des rêves et des envies sans lesquelles la vie devient une routine, ... comme un algorithme qui bugge. Je vous souhaite aussi du travail un peu, et des euros... beaucoup.

Je remercie les élus pour leur aide et leur travail. Une commune ne fonctionnerait pas sans les employés qu'ils soient chargés des fonctions techniques, des espaces verts ou des fonctions nécessaires à la vie scolaire et périscolaire.

Un sujet d'actualité est la baisse de la natalité à ne pas confondre avec la baisse du nombre d'enfants à l'école.

En 2020, les 90 petits hiboux attendus nous obligent à ouvrir une 4^{ème} classe dans l'urgence pour la rentrée de septembre. En septembre 2021 ils sont 101, En septembre 2022 ils sont 115, une classe et le périscolaire cohabitent dans le même espace.

En septembre 2023, donc aujourd'hui, ils sont 126 répartis en 5 classes. Pour maintenir le service périscolaire un bâtiment modulaire a dû être installé dans le parking de l'école et accueille les enfants du bourg et du hameau.

Grande inconnue stressante, combien seront-ils en septembre prochain ?

126 petits hiboux mais les conditions d'accueil ayant changé, ils sont plus petits. Pour le personnel le rythme et l'attention à porter aux enfants ont monté d'un cran avec ces jeunes enfants. Les parents aussi ont un peu changé...

Pour ce qui concerne l'équipe administrative elle est en sous-effectif depuis le départ de Corinne LOIRE. Un mot

sur l'équipe espace verts. L'augmentation de dépôts sauvages, les arbres vieillissant, le vent plus violent et les interventions plus nombreuses ne pouvant pas être reportées s'ajoutent au travail habituel.

Pour résumer je remercie l'ensemble du personnel, j'ai conscience de la charge de travail qui a augmenté, mais ils font face.

Favières n'est pas une commune seule au monde. NON, nous sommes impactés un peu ou beaucoup selon les événements qui secouent ce monde qui n'est le nôtre que pour encore quelques siècles sauf si une conscience mondiale apparaît. Il y a un an j'évoquais la guerre en Ukraine, le retour des tranchées et de ses horreurs. À cette guerre qui dure il faut en ajouter une autre.

L'agression terroriste du Hamas sur Israël le 7 octobre 2023, comment la qualifier, tous les adjectifs se révèlent insuffisants au fur et à mesure des découvertes et des témoignages. Et des deux côtés, des morts, civils ou militaires, des enfants infirmes et des familles détruites.

Ces deux conflits nous impactent, et si les issues sont inconnues, les conséquences, immédiates ou retardées vont se faire sentir pendant longtemps. Pour le premier il a changé notre perception du monde et les choix qui en découlent. Pour exemple, il suffit d'évoquer l'énergie nucléaire.

Ce qui m'amène à évoquer ce qui va nous impacter encore plus dans nos vies quotidiennes.

OUI nous sommes au tout début des évolutions nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique. Issues des engagements pris par les instances internationales conseillées par des scientifiques, des actions sont lancées et déclinées sous forme de projets ou de plans qui vont modifier nos règles de vie dans tous les domaines de notre société.

Vous en connaissez quelques sigles, PCAET Plan Climat Air Energie Territorial, PLM, Plan local de Mobilité, et de lois par exemple la loi climat et résilience.

De cet objectif de lutte contre le réchauffement découlent des changements très concrets comme la gestion des déchets, en produire moins, les recycler, nécessité de changer nos habitudes, d'apprendre de nouveaux réflexes pour devenir performant en tri.

Il faut aussi ne pas oublier l'objectif pour accepter les petits désagréments.

La pandémie du COVID nous a démontré que nous sommes collectivement capables d'évolutions importantes et cela rapidement.

Comme d'habitude les associations de la commune ont organisé des manifestations très appréciées des habitants et une nouveauté, la course de caisses à savon a connu un fort succès. Il y a une forte demande pour recommencer. Les affiches vont bientôt sortir, c'est en juin et donc vous pouvez construire vos véhicules. L'année dernière, les pompiers ont été fortement applaudis. Cette année, nous devrions avoir le véhicule des gendarmes et celui de la municipalité de Tournan qui ne refuse aucun défi si j'en crois les images Facebook !

Autre nouveauté attendue et maintenant confirmée, le spectacle annuel du sporting club se tiendra à l'Envolée, la salle de la Communauté de Communes du Val Briard.

Parmi les réalisations 2023 on peut citer :

L'installation de jeux pour jeunes enfants sur les terrains communaux et d'un terrain de boules au bourg.

La pose de radars pédagogiques qui a fait baisser légèrement la vitesse moyenne mais il y a toujours les amateurs de roulettes russes !

Le programme du passage de l'éclairage public en LED se poursuit au bourg, le hameau ayant été traité à l'occasion de l'enfouissement des réseaux.

Pour le bâtiment de la mairie, des fenêtres qui étaient en bois et simple vitrage ont été remplacées par des modèles isolants et à forte atténuation sonore car le trafic de la D10 est bruyant. À cette occasion, une classe a été entièrement rénovée. Les rambardes des fenêtres du premier étage de la mairie, côté cour, ont été remplacées car devenues dangereuses. Les fenêtres de toit ont été changées par des modèles plus performants. Une vérification et un nettoyage de la toiture ont été réalisés.

Le tracé des emplacements de stationnement rue du marronnier et rue de la brie a été actualisé.

Un début de sécurisation de la rue du marronnier et de la rue Louis Victor Dortée prévu par le conseil municipal n'a pas été réalisé car les subventions qu'on appelle «amendes de police» n'ont pas été accordées. Certains ont eu les amendes et nous, pas les subventions.

Nous voici au début 2024, deux chantiers retardés vont se concrétiser, le terrain multisports du bourg et à l'école, la rénovation des sanitaires des primaires.

Au hameau sont prévus la rénovation du terrain de boules et le traitement de la surface de jeu devant le filet de basket.



Au hameau également des coussins berlinois seront installés (NDLR : ils sont installés) sur la D21e rue Louis Victor Dortée.

Au bourg et en accord avec l'Agence Routière du Département (ARD), il nous faut présenter un projet global sur l'ensemble de la traversée du Bourg par la D10 (rue de la brie et rue du marronnier). Vu la complexité et les difficultés dans ces rues nous devons être assistés par un cabinet conseil pour monter le projet et le dossier de subvention. C'est le motif invoqué pour le rejet de notre dossier de 2023.

Une première étape d'enfouissement des réseaux devrait commencer cette année rue du marronnier.

Une demande de subvention a été présentée à la préfecture pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école.

Après la concrétisation de la vente du terrain, le projet de parking de la rue Lucien Cotel sera lancé. Amélioration de la sécurité et du stationnement dans cette rue en sont les objectifs.

Deux dossiers concernent le PLU : La modification simplifiée N°1. Elle concerne la pente des toits, les abris de jardins et les places de stationnement. La mise à disposition au public est terminée. La synthèse des observations est en cours, ensuite la commission urbanisme donnera son avis sur ce qui sera proposé au conseil municipal pour approbation. La révision complète du PLU continue.

Les festivités habituelles se dérouleront en 2024.

À Pâques, la chasse aux œufs.

Les enfants nés en 2023 ont rendez-vous si possible avec leurs parents pour faire connaissance avec leur hibiscus. Le même jour, nous accueillerons les nouveaux habitants.

Et bien sûr nous festoierons !

En juin au hameau feu de la Saint Jean, BBQ et ... on sait pas quoi car nous voulons changer ;

En juin la course de caisses à savon.

Le 14 juillet au Marais la fête nationale et j'espère un beau feu d'artifice. Vous retrouverez toutes ces dates et d'autres dans le bulletin municipal. »

Bien sûr il y aurait d'autres choses à écrire, mais les pages suivantes sont faites pour cela ainsi que les médias communaux.

Bonne lecture

Daniel PATU



Subventions d'éclairage public

Dans le cadre de remplacement de LED des installations d'éclairage public de diverses rues de Favières, la commune a reçu deux aides de la Région Ile-de-France.

Notre commune a été lauréate d'une part de l'appel à projets «**Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse**». Elle obtient ainsi une subvention de la région Ile-de-France à hauteur de 30% (soit 14 316€) du montant des travaux soit 47 720€ HT.

D'autre part, elle obtient un financement de l'État de 50% (soit 17 228.40€) et un complément du SDESM de 10 337.04€ pour un montant de travaux de 34 456.80€ HT dans le cadre du programme «**Fonds verts**» au titre de l'accélération de la transition écologique.



Pour les jeunes de 15 à 25 ans

Dans le cadre de sa grande cause régionale 2023 consacrée à la jeunesse, la région Ile-de-France a créé une application, Labaz, destinée **aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans**.

Cette application, gratuite, est le portail sur lequel se retrouveront, à terme, toutes les aides de la région Ile-de-France en direction de ce public.

D'ores et déjà, la Région Île-de-France met à disposition, sur cette application, un « **pass sport et culture** » d'une valeur de 100 € pour faciliter l'accès des 15-17 ans aux pratiques sportives et culturelles.

L' application Labaz permet également **aux jeunes de 15 à 26 ans** de bénéficier **des aides au vélo** proposées par Ile-de-France Mobilités pour l'achat d'un vélo sans assistance électrique (100 €) ou à assistance électrique (400 €).

Enfin, les jeunes peuvent retrouver sur Labaz **des bons plans pour assister à des événements sportifs ou culturels** organisés en partenariat avec la Région Île-de-France, au premier rang desquels les Jeux Olympiques et Paralympiques, avec plus de 30 000 places à gagner gratuitement sur la plateforme.

Toutes les modalités pratiques sont à retrouver sur <https://www.iledefrance.fr/labaz>



LA NOUVELLE TRAJECTOIRE DES AVIONS CRÉE DES TURBULENCES

Le 10 janvier s'est tenue une réunion publique dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de descente continue des avions vers l'aéroport de Paris-Orly. Plus d'une centaine de personnes sont venues assister à cette réunion. Une affluence particulière qui a montré combien ce sujet est important pour le village de Favières et ses habitants. Trois membres de la commission d'enquête ainsi que plusieurs membres de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) représentée par M. Stéphane Le Foll étaient présents. Le président de la commission d'enquête Manuel GUILLAMO a d'abord rappelé le rôle «consultatif» de la commission puis M. Le Foll a expliqué le projet dans le détail. Beaucoup de questions ont été posées témoignant de la volonté des Faviérois de ne pas subir d'autres nuisances. Suite à cette réunion publique, plus de 100 contributions ont été déposées parfois très étayées de documents et très argumentées. La municipalité s'est également exprimée au travers d'un courrier signé par la majorité des membres du conseil municipal et sous l'impulsion de son Président, un courrier de la Communauté de Communes du Val Briard demandant la prise en compte des modifications souhaitées par les communes touchées par le projet a été envoyé au Commissaire Enquêteur. Ce courrier a été signé par les maires des territoires concernés. L'enquête publique s'est clôturée le 6 février.



Commission d'enquête présidée par M. Manuel Guillamo (à droite sur la photo)



DGAC représentée par M. Stéphane Le Foll.



Inscription obligatoire
par formulaire
Bientôt dans vos boîtes
aux lettres

La mairie de Favières invite à une

SOIRÉE ADOS

COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS
DE MOINS DE 18 ANS

SAMEDI 27 AVRIL
DE 19H À 22H

SALLE DES FÊTES

Et pour que cette soirée soit vraiment réussie

Participe avec nous à sa préparation

**Le vendredi 15 mars
18h à la mairie**

Viens partager tes idées
sur l'organisation,
les animations,
le repas....





TOP DÉPART pour l'enfouissement des réseaux au bourg

Après le hameau c'est au tour du bourg de bénéficier de l'enfouissement des réseaux. Avec cette nouvelle tranche, ce sont la rue du marronnier et la rue de la brie qui vont être équipées en réseaux souterrains. Plus de sécurité, meilleure qualité de distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain et amélioration de l'espace public sont les objectifs de cette opération. Plusieurs phases : La première consiste à mettre en place les nouveaux réseaux souterrains sur le domaine public et implique des travaux de terrassement sous arrêts communaux **avec impacts sur la circulation des véhicules**. La seconde, à basculer les branchements de chaque usager sur les nouveaux réseaux souterrains. Enfin, la dernière phase consiste à retirer les réseaux aériens abandonnés et les poteaux, afin de libérer le domaine public.



Démarrage estimé des travaux :
5 mai 2024

6

Les revendications des habitants du hameau ont été entendues

À la demande des habitants du hameau, une réunion publique a été organisée le 21 décembre par la mairie. Son but était **d'échanger et de répondre** aux demandes des habitants sur de nombreux sujets comme la sécurité souvent liée aux nuisances occasionnées par un trafic routier de plus en plus important et des problèmes de stationnement. Des remarques ont été formulées également concernant la présence de chasseurs trop proches des habitations, l'augmentation du nombre de pavillons, l'état des routes et des caniveaux, et l'aménagement du terrain communal. Enfin un sujet très important mais qui doit être abordé de manière plus large car concernant aussi le bourg, celui du périscolaire qui a été l'objet d'aménagement en 2023 pour répondre à une problématique de locaux et de personnel. Une réunion spécifique sur ce sujet sera organisée fin février avec les habitants du bourg et du hameau.



Urbanisme et développement



AUTORISATIONS D'URBANISME



Demandes préalables de travaux et permis de construire accordés d'octobre 2023 à janvier 2024.

Déclarations préalables de travaux

25 rue des farinats	Réalisation d'un mur en parpaing et ravalement de 2 côtés
5 rue du clos du marronnier	Installation de panneaux photovoltaïques toiture Sud Ouest
14 rue du marronnier	Amenagement d'un petit comble en chambre
1 bis rue d'Hermières	Création fenêtre de toit
8 rue de la brie	Ravalement de façade
15 rue de la brie	Création porte de garage et fermeture en bois à l'arrière
1 rue du gros hêtre	Création d'une fenêtre
18 rue de la brie	Création d'une fenêtre de toit et fermeture terrasse sur garage
50 rue des farinats	Pose d'un abri de jardin (19.8m ²)
63 rue du marronnier	Division en vue de construire

Permis de construire

4 rue de bellevue	Maison sur vide sanitaire rez-de-chaussée avec garage accolé + 1 étage
Les Trente Arpents	Hangar agricole non fermé



Commémoration du 11 novembre 1918

Ce fut un bel hommage rendu ce 11 novembre à la mémoire de nos morts pour la France, en présence de nombreux habitants petits et grands, de jeunes pompiers volontaires et du major de la gendarmerie de Tournan. La cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié toujours très apprécié par le temps froid.



À l'issue de la cérémonie, Ann Gardyn Présidente de l'Association du patrimoine de Favières a inauguré la fontaine de la Place Besoul.

Voici quelques années que nous n'avons pas donné des nouvelles de notre Association, mais nous avons tout de même continué notre mission puisque le projet de restauration de «la fontaine» située Place Besoul, a pu être mené à terme.

À côté du Monument aux Morts gisait une colonne en ciment en bien mauvais état, qui ne ressemblait pas à grand chose. Or, dans le temps, cette colonne avait beaucoup d'importance pour les Faviérois, en effet c'est à cet endroit qu'ils venaient chercher leur eau quotidiennement.

Il faut savoir que dans notre petit village, l'eau courante n'est arrivée dans les foyers que dans les années 60.

Auparavant, on prenait un seau pour aller chercher de l'eau au puits ou à la pompe la plus proche. Aujourd'hui, nous ouvrons le robinet et l'évier se remplit... nous appuyons sur un bouton et le lave-linge et le lave-vaisselle se mettent en route, cette petite image d'un geste banal d'aujourd'hui pour rappeler que la vie n'a pas toujours été aussi « facile et pratique » dans le passé! C'est pour cette raison qu'avec la municipalité, nous avons tenu à entretenir le «devoir de mémoire» en restituant à ce petit coin du village sa fontaine. Enfin presque... puisque l'effet est seulement visuel. Nous n'avons pas raccordé la pompe au réseau d'eau potable car cela aurait été trop coûteux et compliqué en raison des anciens tuyaux en plomb qui subsistent encore dessous.

Il me semble tellement important de nous souvenir d'où l'on vient, que nous sommes seulement de passage à Favières. Même si nous avons choisi de venir y habiter, le patrimoine de la commune ne nous appartient pas..... nous n'en sommes qu'usufuitiers, et de ce fait, nous avons un devoir moral d'entretenir et de valoriser ce patrimoine, autant que possible, pour les futures générations.

L'association a toujours aidé la Mairie dans ce sens et si j'utilise le terme au passé c'est parce que faute de nouveaux membres, et de sang neuf, nous serons bientôt mis en « sommeil ».

Néanmoins, il nous reste quelques fonds et il est venu à nos oreilles que le clocher de la chapelle de La Route des Grès a grand besoin de quelques travaux. Pour toutes les raisons citées précédemment, nous ne pouvons pas laisser la chapelle être « décapitée » de sa cloche. Ce bâtiment (même désacralisé) appartient au patrimoine, à l'histoire et à l'identité du hameau, il représente encore des passages de vie importants, des moments d'émotions pour certains habitants, sans dire qu'esthétiquement, le résultat serait épouvantable!! Je vous donne donc rendez-vous pour un prochain épisode...

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2024 !

Ann Gardyn

Le temps n'était pas particulièrement clément ce dimanche 3 décembre pour le lancement des illuminations. La pluie ne cessait de tomber mais pas question de décevoir les courageux Faviérois qui s'étaient déplacés malgré tout. C'est donc depuis l'église Saint-Martin que Daniel Patu, maire de Favières, a lancé les festivités. Enora Pauvert a honoré les Faviérois en interprétant deux chansons rythmées. Un beau moment qui fut conclu par le vin chaud et le chocolat chaud traditionnels accompagnés de biscuits. De quoi faire oublier la pluie et le mauvais temps.



Rien ne se perd, tout se transforme...

Sur la Place Besoul comme au hameau, les employés communaux ont réalisé des mises en scène très réussies tout en réutilisant le matériel des années précédentes.



Un clin d'œil aux futurs jeux olympiques 2024

La commission fêtes et cérémonies a souhaité illustrer à la fois Noël avec ses lumières et ses personnages emblématiques mais aussi ouvrir sur 2024. Père Noël, lutins, rennes et même bonhomme de neige se sont mobilisés pour porter haut les couleurs des Jeux Olympiques 2024 et en faire briller la flamme. Ils avaient choisi entre autres de représenter le tir à l'arc, l'escrime, la course à pied, et la gymnastique. Nous tenons à remercier tout particulièrement pour leur aide précieuse les habitants de Favières : Bernard, Alain et Marie-Christine.





Les lutins farceurs de Noël

À l'occasion des fêtes de Noël, les jeunes Faviérois mais aussi les plus grands ont parcouru le village du bourg au hameau pour retrouver les 6 lutins qui s'y étaient cachés. Des chocolats les attendaient à la mairie pour les récompenser de leur ardeur. Durant l'année 2023, ces petites opérations de cache-cache pour Pâques, fête de la musique et Noël ont ravi nos jeunes habitants leur permettant aussi par la même occasion de découvrir un peu plus leur village. C'est promis, il y en aura d'autres !



Concours MAISONS DÉCORÉES

Pour cette fin d'année 2023, nous remercions les nouveaux et anciens habitants qui ont largement contribué à faire briller Favières. Et qui mieux que des enfants peuvent juger et apprécier ces illuminations!. Nous avons donc fait appel à eux pour désigner les maisons gagnantes. Un grand Bravo !

Et le résultat est :

Au bourg

11 rue des farinats
26bis rue des farinats
7 rue de Bellevue

Au hameau

63bis rue Louis Victor Dortée
67 rue Louis Victor Dortée
86 rue Louis Victor Dortée



42

C'est le nombre de lettres auxquelles le Père Noël a personnellement répondu. Gageons que si les enfants ont dû être comblés, le Père Noël a été touché et ému par tous les messages déposés.

9

Centre communal d'action sociale



Patricia BORG



Le repas des aînés : au delà de l'illusion...l'émotion et le plaisir

Le dimanche 21 janvier la gaieté se lisait sur les visages des aînés du village, une belle réussite pour ce repas organisé par le CCAS. Accueillis par les élus, les 64 convives ont passé un après-midi plein d'émotions. En ouverture, un petit mot d'accueil de Patricia Borg et de Daniel Patu pour adresser à cette belle assemblée leur meilleurs voeux et le plaisir de les retrouver pour partager ce moment convivial.

Tous ont bien savouré l'apéritif et le repas festif préparés par le traiteur « Le Nationale 4 ». Après le trou Normand, ils ont assisté au show de magie et de mentalisme de l'artiste Hiro dont la devise a été d'étonner, surprendre et émerveiller les invités ! À entendre les wouhs et les applaudissements généreux, ce fût un pari vraiment très réussi. Le repas s'est terminé par un délicieux dessert. Et pour finir en beauté, les joyeux convives se sont défoulés au son de la musique du sympathique DJ Julien ! Nous nous sommes tous quittés en nous donnant rendez-vous lors de prochaines festivités !

62 PANIERS GOURMANDS

ont été distribués fin décembre aux aînés qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas participer au repas.



Zone d'accélération d'énergies renouvelables : quesako ?

Les zones d'accélération (ZAENR) créées par la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 constituent un nouveau moyen de planification territoriale destiné à favoriser l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables visant au remplacement ou à la diminution des énergies fossiles (énergies non renouvelables) (illustration ci-contre).

Grâce à cette loi, les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, le biogaz, la géothermie, etc. Toutes les communes sont concernées et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables. Une réunion publique a eu lieu le 12 février à la mairie avec quelques habitants intéressés par le sujet. La délibération sera actée en conseil municipal du 23 février.



4 grandes familles d'énergies renouvelables :

Eolienne (terrestre et en mer) / Production : électricité

Solaire (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) / Production : électricité et chaleur

Hydraulique / Production : électricité

Géothermie / Production : chaleur

Il faut compter aussi aujourd'hui sur d'autres énergies

La biomasse / Production : chauffage (bois-énergie), chaleur et électricité (déchets)

le biogaz / Production : chauffage et électricité ou encore **les biocarburants** pour les véhicules

10

En France, l'énergie est utilisée à :
42 % pour la chaleur,
30 % pour le transport
28 % pour l'électricité

Le Val Briard en chiffres



Indépendance énergétique du territoire :

Production d'énergie renouvelable = moins de 1GWh soit moins de 1% de l'énergie consommée.

Dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz) :

68% des énergies consommées sont des énergies fossiles



Emissions de gaz à effet de serre :

- **CCVB : 5,2 tonnes équivalent CO2/habitant**
 - Région : 3,4 tonnes équivalent CO2/habitant
 - France : 7,2 tonnes équivalent CO2/habitant
- Transports routiers : 45% (Région : 30%)
- Bâtiment (résidentiel+ tertiaire) : 30% (Région : 46%)
- Agriculture : 21% (Région : 2%)
- Industrie : 4% (Région : 13%)



Consommation d'énergie :

- **CCVB : 23 MWh/habitant**
 - Département : 25 MWh/habitant
 - Région : 13,5 MWh/habitant
 - France : 19 MWh/habitant

L'eau un enjeu majeur. Une solution : limiter l'imperméabilisation des sols

Limiter voire cesser l'imperméabilisation des sols contribue à leur conserver leurs fonctions essentielles (infiltration des eaux pluviales dans les milieux humides et dans les nappes souterraines, production d'aliments et de matériaux renouvelables, stockage du carbone), tout en contribuant à des paysages de qualité et à la biodiversité. Cela limite également le ruissellement des eaux de pluie et ainsi permet de préserver et restaurer le cycle naturel de l'eau, réduire le risque inondation et la pollution rejetée dans les milieux aquatiques et diminuer les risques de sécheresse.

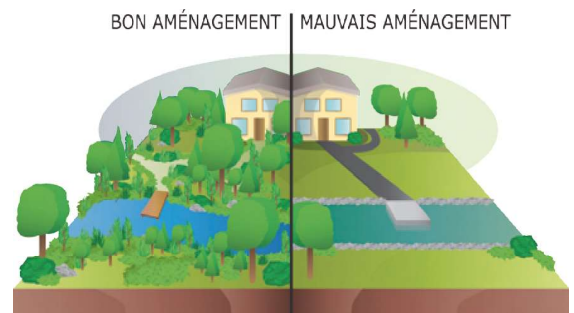
C'est donc un enjeu important pour les collectivités que de restreindre l'imperméabilisation en appliquant à tout nouveau projet le principe **ERC soit éviter-réduire-compenser**. Ce qui revient à identifier en amont dans les documents d'urbanisme les opérations entraînant une imperméabilisation, d'envisager comment la limiter voire **l'ÉVITER** et **RÉDUIRE** autant que possible les impacts sur les écoulements des eaux pluviales. **COMPENSER** revient à évaluer la surface à trouver pour «neutraliser» les impacts en désimperméabilisant des sols imperméables en zone urbaine : cours d'école, parkings, trottoirs, friches...

Il s'agit par ce principe de favoriser l'infiltration des eaux de pluie en créant des espaces verts ou d'autres procédés d'infiltration à ciel ouvert. Cette compensation a pour objectif d'atténuer les effets du changement climatique en donnant davantage de place au végétal dans l'aménagement urbain, en retenant l'eau dans les sols et donc l'humidité, favorable aux îlots de fraîcheur.

DES PLANS POUR L'EAU

À l'échelle d'une commune, le **plan local d'urbanisme (PLU)** détermine les conditions d'aménagement du territoire. Il doit notamment prendre en compte les risques, maîtriser la consommation foncière, préserver les espaces et les paysages naturels. Ainsi le PLU peut délimiter les zones de protection des milieux aquatiques et humides, imposer une part minimale de surface non imperméabilisée, imposer les installations nécessaires à la gestion des eaux pluviales et du ruissellement, protéger l'espace de liberté de la rivière.

Le **schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)** est élaboré à l'échelle d'une «unité hydrographique» (petit bassin versant) par une commission locale de l'eau et approuvé par le préfet. Déclinaison locale du SDAGE, il fixe, au niveau d'un sous-bassin hydrographique, les objectifs généraux de préservation des milieux et de la qualité de l'eau, de prévention des risques d'inondation, de gestion durable de la ressource... Le maître mot : ne pas imperméabiliser l'urbain, favoriser la recharge de la nappe, ne pas polluer l'eau de pluie en la laissant ruisseler sur les surfaces imperméables et lutter contre les débordements des réseaux.



20 000 à 30 000 hectares



Les écosystèmes aquatiques et marins sont considérés comme des «éléments essentiels du patrimoine de la nation» par la Loi Climat et résilience du 22 août 2021 (article 45). Indispensable à la vie, l'eau s'avère également être un formidable outil d'adaptation face aux dérèglements climatiques, à condition de l'intégrer durablement dans l'aménagement du territoire.

CALENDRIER DE COLLECTE ANNÉE 2024



Réduire, réutiliser, recycler

INFOS/ sietom.com
<https://sietom77.com/calendrier-collecte/>

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

- Emballages et verre
Bacs jaune et vert
- Ordures ménagères
- Encombrants
- Végétaux

Sortir les bacs et sacs la veille de la collecte après 19h

AU GRÈS DES LOISIRS

L'actualité de l'association «Au Grès des Loisirs» en quelques mots...

Une fin d'année 2023 animée :

- Nos adhérents-Lecteurs ont bien œuvré en cette fin d'année pour animer le Hameau et aller à la rencontre des habitants avec le marché de Noël ambulant et les illuminations féeriques de la Bibliothèque.

- L'atelier de Scrapbooking est un réel succès !

Une occasion de plus pour emprunter des livres !



En 2024...Tous à vos Agendas....La fête de la Bibliothèque fait son retour !

Le samedi 29 Juin 2024 à la Chapelle de La Route

Venez en famille, entre amis, entre voisins...cet événement festif ouvert à tous, est l'occasion idéale de se retrouver et de partager des instants conviviaux.

Une formule tout inclus avec Animations et DJ vous sera proposée :

25€ pour les adhérents

30€ pour les non-adhérents

10€ pour les enfants (-10 ans)

L'apéritif et le café vous seront offerts.

À Noter

**Annulation de l'après midi
"Lecture de contes
et goûter"**

proposé à tous les enfants de
Favières faute de participants
(1 seul)

À très vite pour plus de détails sur la soirée et les modalités d'inscription.

L'équipe de la bibliothèque

AMITIÉ ET GAÏÉTÉ

Tout au long de l'année, le club Amitié et Gaité organise des repas et sorties culturelles et gastronomiques pour les Faviérois de 60 ans et plus.

À ce jour, l'association compte 61 adhérents dont une quarantaine de personnes participent chaque mois aux repas. Le repas gastronomique organisé chaque année au mois de novembre rassemble plus d'une cinquantaine de personnes afin de partager un moment de convivialité et de fête.

L'année 2023 a notamment été marquée par les différentes sorties à Paris et en province.

En mai, les adhérents ont pu profiter d'une visite guidée de la cité des bateliers à Longueil-annel(60) suivie d'un déjeuner croisière à bord de l'escapade. L'après-midi fut clôturé par la visite d'une chocolaterie avec dégustation.

En octobre, un loto fut organisé avec succès.

En novembre, les adhérents ont embarqué à bord d'un car, direction le Paradis Latin pour profiter d'un déjeuner spectacle.

En décembre la société Florilège a organisé une matinée commerciale et un déjeuner au restaurant à Sannois.

Les participants sont montés à bord d'un petit train pour visiter Paris Monmartre et découvrir les illuminations de Noël. Pour clôturer cette journée bien remplie, une bouteille de champagne a été offerte à chaque personne par la société Florilège.



Après-midi Loto



Déjeuner spectacle
au Paradis Latin

Françoise ROUSSEAU

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Favières, votre rayon de soleil !

L'année 2023 s'est terminée en beauté avec une très belle Fête de Noël. Avant l'arrivée du Père Noël, les enfants ont participé à une chasse au trésor qui faisait appel à leurs connaissances et leurs aptitudes physiques. Puis, comme par magie, le personnage central tant attendu est arrivé, avec sa hotte et ses lutins qui ont distribué les cadeaux aux enfants de Favières. De mémoire de Père Noël, il nous a confié qu'il n'avait jamais vu autant d'enfants dans notre village... Il reviendra paraît-il l'année prochaine avec le traîneau un peu plus grand si ses moyens lui permettent ! En tout cas, il remercie les enfants et les parents d'être venus aussi nombreux ! Pour ceux qui voudraient nous aider et partager avec nous ces moments de bonheur, sachez que l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Favières aura lieu le **Dimanche 25 Février à 11H30** à la salle des Fêtes de Favières. Venez voir comment cela se passe et participez aux animations de votre village. Plus on est de fous, plus on rit. D'ailleurs, la première date à noter est le **samedi 23 mars** où nous organiserons, toujours à la salle des Fêtes de Favières, le **traditionnel LOTO**. Et oui, après trois ans d'absence, le LOTO revient à Favières. Comme d'habitude, vous serez nombreux nous n'en doutons pas !

Pour adhérer au Comité des Fêtes et nous soutenir, un petit mail et nous vous ferons parvenir un bulletin d'adhésion. Alors n'hésitez pas, nous recrutons ! Pour les plus curieux, venez assister à l'Assemblée Générale. Bonne humeur garantie !

Mail : c2f.favieres77@gmail.com

Pour nous suivre sur Facebook : [cdffavieres](https://www.facebook.com/cdffavieres)
Tél. 07 68 87 73 05
ou 06 14 67 50 41

L'équipe du Comité des Fêtes de Favières



FAVIÈRES
COMITÉ DES FÊTES
LOTO
Samedi 23 Mars
RESTAURATION SUR PLACE
Sandwiches, crêpes, boissons
Salle des Fêtes de Favières
Gros lots :
TV led, Téléphone portable
Nespresso, Jambon, Champagne,
Cafetière, Aspirateur, etc.
1 carton 5€, 3 cartons 12€, 6 cartons 20€

14

TENNIS DE TABLE

Saison 2023/2024,

Résultats 1^{ère} phase (de sept à janvier)

En équipe de 3 joueurs

Favieres 1 (en excellence) termine 4^{ème} avec 9 pts : 2v 3d

Favieres 2 (en honneur) termine 4^{ème} avec 9 pts : 2v 3d

En équipe de 4 joueurs (1^{ère} division)

Favières termine 2^{ème} avec 13 pts : 4v 1d.



Bonne 1^{ère} partie de saison, de belles victoires obtenues avec nos joueurs de Favières/ La Route des Grès. Beaucoup de points pris pour le classement individuel de chaque joueur. De très belles performances réalisées par nos nouveaux adhérents.

Patrice TISSIEVY



Un territoire à 96% forestier

Si la délimitation territoriale de Favières date d'un Procès Verbal du 17 juillet 1827, ses **2.826 hectares** qui la composent remontent à plusieurs siècles. Il s'agit :

À **96% de la forêt** : 2.734,79 ha, ONF (Office National de la Forêt) France Forêts et forêts privées.

À 2% d'espaces urbains

Un bourg centre du village de FAVIÈRES, traversé par la Marsange, rivière qui y serpente et d'un hameau dénommé «LA ROUTE DES GRÈS» à 5 km au nord (par la D10, puis la D21e à droite au carrefour d'Herminières) ;

De lieux-dits : Le Moncet, Le Marais (sur les bords de la Marsange), La Butte (dans le bourg, sur la rive gauche de la Marsange en hauteur), Le Moulin-Marchand, Beau Soleil, Bellevue, Les Maisons Brûlées près de la rue du Chemin vert, Le Four à Chaux, La Posterie, L'Orme à la Potence, les Justices, de la Buanterie de Saint-Ouen (datant d'avant 1886), magnifique demeure qui était l'endroit où tout le linge des Rothschild était lavé et repassé (à gauche en contrebas de la D10 juste avant l'entrée de Tournan après Saint-Ouen) ;

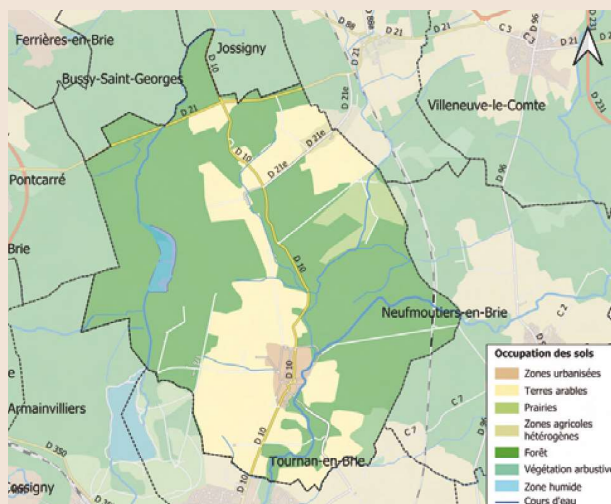
Des écarts (habitations en dehors du bourg et du hameau) :

Ce sont souvent des fermes, parfois devenues d'ex fermes : Les fermes de Saint-Ouen avec son ex château démoli en 1826, de Villemigeon (construite avant 1615), de Puitscarré, des Trente Arpents, de L' Aulnaye devenue L'aunaie ou Launaie, d'Herminières avec son ex château, de la Bretèche, de la Sablonnière, de la Hotte, de la Planchette et de son ex château, de la Folie beaucoup plus récente, de l'ex ferme de la Route des Grès, dont il ne reste rien, tout comme la ferme de la Poterie, (qui n'était pas un écart puisqu'elle occupait les lieux de l'actuelle place Besoul). Ce vieux nom de lieu-dit français désignait un endroit où l'on fabriquait des pots de vaisselles de verre, de terre vernifiée ou plus probablement à Favières, de grès.

Puis des maisons de garde des châteaux ou des chasses : Dieulamant (1884) au nord-est du bourg sur la route des Meuniers vers Neufmoutiers, La Grenouillère (sur la D10 en venant de La Route des Grès, prendre le chemin en face de l'allée Royale allant à la ferme des Trente Arpents), le pavillon de la Réserve (au croisement D21e et D10), le Poncelet, (1^{ère} maison à droite après la sortie de Favières en allant par la D10 vers La Route des Grès), le Gros Bouleau, la Belle Épine, Mandegrès, les Masselins aujourd'hui démolis, la Pilonnerie (près des Trente Arpents)... ;

Enfin de nombreux étangs. Au début du 20^{ème} siècle il n'en restait que cinq notables ; ceux de Vincennes, de Saint-Ouen, de Mandegrès, de La Bretèche et de La Planchette.

Le point culminant, 126 mètres se situe au col du lapin au nord de la Route des Grès en haut du pont surplombant la voie du TGV.



Le territoire de Favières : un poumon vert très ancien



Le bourg



Le hameau

État civil - Agenda



MAIRIE
5-7 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES
01 64 07 02 07

adresse mail : contact@favieres77.fr
site internet : www.favieres77.fr
VVS : Voisins vigilants et solidaires



HORAIRES d'ouverture

La mairie est ouverte au public
lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 10h à 12h et 15h à 18h

La mairie est fermée le mardi



La mairie est ouverte le samedi
uniquement sur rendez-vous

Annnonce

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Concrétisons ensemble votre projet immobilier

- Réseau de proximité
- Honoraires adaptés
- Large diffusion des annonces
- Recherches personnalisées

Votre **conseillère en immobilier** sur Favières et ses alentours

Claire CHOUBANE
06 58 73 24 60
claire.choubane@iadfrance.fr
iadfrance.fr

El Claire Choubane, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Melun sous le numéro 947959003 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS



Bienvenue les petits hiboux

- BELLANCE Kaissy
- BOUYER Raphaël



Au revoir

- M. LAUTIER Guy
- M. VAN DEIJK Ghislain

AGENDA

23 mars : Loto (comité des fêtes)

31 mars : Chasse aux oeufs

27 avril : Soirée ados

8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Festivités du printemps

25 mai : - Accueil nouveaux arrivants
- Une naissance, un arbre
- Inauguration multisport et compétition olympique faviéroise

Festivités de l'été

2 juin : Course de caisses à savon

22 juin : Fête de la St Jean au hameau avec concours de boules l'après-midi

29 juin : Fête de la Bibliothèque «Au grès des loisirs»

14 juillet : Fête nationale et feu d'artifice

25 août : Commémoration jeunes fusillés et Lieutenant Robert

Directeur de publication : Daniel PATU

Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET

Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué à ce nouveau numéro

À noter que l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

Conception/réalisation : Commission communication

Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau

Pontcarré - 01 64 66 31 49

Dépôt légal février 2023

Tirage : 600 exemplaires - imprimé sur papier IMPRIM'VERT.

PROCHAINE PARUTION : Juin 2024